

Syndicat CGT de site du verre emballage  
Usine de Chalon sur Saône  
Rue André Chénier  
71 100 Chalon sur Saône



**Chalon le 20 Septembre 2024**

Monsieur le Directeur d'établissement,

Nous nous permettons de vous saisir à la suite de plusieurs remontées et plaintes de salariés du site, notamment de personnel Verallia mais aussi de manière plus globale par des salariés sous-traitant et plus particulièrement Rechoix 71.

En effet il semble, et nous l'avons constaté en échangeant avec le personnel Verallia mais aussi celui de Rechoix, que les conditions de travail, et rapports entre salariés se dégradent fortement, et que le prochain audit prévu semaine prochaine soit un facteur qui favorise ces états de faits.

Pour ce qui est de Rechoix 71, des salariés nous ont interpellé sur différentes pratiques, et ou règles, qui seraient sources de tension, d'incompréhension, et de stress qui dégradent la cohésion et les relations entre le personnel production et l'encadrement selon les informations reçues.

Nous avons pris la peine de nous déplacer dans les locaux Rechoix ce matin du vendredi 20 septembre afin de prendre les informations nécessaires aussi bien du personnel que de l'encadrement.

A la suite de ces différents échanges, il apparaît que certains aspect de consignes, et ou management du donneur d'ordre Verallia, soient source de stress et de potentiels conflits entre les salariés, et plus particulièrement lorsque qu'un audit est prévu sur les prochains jours...

En l'espèce et pour le cas présent à l'origine des tensions dont nous avons pu prendre connaissance, à savoir que les salariés auraient subi des sanctions pécuniaires sur une prime PQS (Prime Qualité Sécurité) suite à des négligences de la part de salariés qui auraient laissé des denrées alimentaires sur la table du réfectoire de pause... Outre l'aspect réglementaire en terme d'hygiène et de salubrité mais aussi de savoir vivre, il semble que ces états de faits soient amplifiés et démesurés en rapport au prochain audit prévu prochainement...

Suite à discussion avec l'encadrement de site Rechoix mais également avec le responsable EHS, il nous semble opportun de vous remonter certaines inconvenances comme notamment des carences de la prestation de nettoyage par le sous-traitant intervenant sur ce site mais aussi sur le management stricte pour ne pas dire autoritaire que peut pratiquer Verallia et qui peut être amplifier à la veille d'un audit jugé important par différents intervenants.

Nous attirons une fois de plus votre attention sur les moyens donnés, les fréquences, le cahier des charges, mais aussi en termes de personnel disponible pour maintenir un bon état des locaux et installations pour des prestations de qualité et en rapport avec les exigences de Verallia...

En ce qui concerne le personnel Verallia, la même pression se fait ressentir par les salariés qui nous rapportent ces mêmes faits et insistent également sur l'aspect « audit » qui se traduit par une forme de pression et stress envers eux qui se caractérise sous plusieurs formes.

Les remarques et pressions sur le port des EPI, sur le port de bijoux, bagues ou autres boucles d'oreilles, etc... Sur le faits de boire ou manger sur ou à proximité des lignes de production, ou autres respect des normes SDA... Le retrait de machines à café ou autres micro-ondes dans les cabanes et bureau REP fermés, l'affichage massif et sauvage des différentes règles SDA et autres préconisations...

Outres la prise en compte des règles que vous ne manquerez pas de rappeler pour justifier vos pratiques, il est utile de vous rappeler que les salariés ne sauraient admettre, reconnaître, et encore moins comprendre, appliquer et respecter ces règles au regard de ce qu'ils peuvent voir, et vivre quotidiennement sur leur postes de travail et ou services.

Vous pourrez prendre connaissance des photos transmises en PJ que les salariés m'ont transmises et prises en l'espace d'une minute sur un secteur de quelques mètres carrés qui vous permettront de comprendre les contradictions entre le discours et la réalité, qui peuvent justifier ce sentiment d'incompréhension et d'injustice pour ne pas dire d'excès de zèle...

En conséquence, et au regard des faits exposés vous comprendrez aisément que ces formes de pressions et de répressions ne sauraient être comprises et appliquées dans l'état par les salariés et vous demandons de prendre en compte ces faits et de mettre les moyens nécessaires face aux incohérences des discours.

Nous insistons également sur l'aspect irritant que peuvent avoir de tels agissements au regard du constat et observations faites précédemment, qui ne sont aucunement le reflet de la politique affichée de Verallia en terme de qualité de vie au travail et de préventions des risques psychosociaux.

Comme nous avons pu l'évoquer à différentes reprises, il en va de votre responsabilité et de votre crédibilité de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour l'accomplissement des tâches, le respect des règles, votre devoir de résultat en terme de sécurité et de préservation de la santé physique et morale de tous les salariés du site, et un audit ponctuel, quel que soit son degré d'importance, ne saurait être le prétexte pour dégrader les conditions de travail, dégrader la santé physique et mentale des salariés dont vous êtes le garant.

**Pour le syndicat CGT de site du verre emballage de Chalon sur Saône**

Sébastien Boulogne  
Secrétaire du syndicat CGT du verre emballage  
De Verallia Chalon sur Saône

Copies : DSC CGT  
Directeur des affaires sociales Verallia France

**Poussieres de béton au sol suite perçage pour installation panneaux !**



**Baches de rétention d'eau de pluie, fuites toitures, pollution des bouteilles etc....**



**Plastiques de protections anti-pollution retirés et sales !**



**exemple de manque de nettoyage et de non-respect des normes !**

